

SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de novembre en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne

Absent : Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 12 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 07 octobre 2003
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission – Abri d'hiver
- 5) Nomination d'un maire suppléant
- 6) Signature des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
- 7) Mandat des conseillers
- 8) Demande d'aide financière
 - Tournoi de hockey interrégional Sainte-Croix
 - Club de patinage artistique Sainte-Croix
- 9) Embauche
 - Madame Marie-Ève Bédard, préposée au comptoir lunch à l'aréna
 - Madame Louise Demers, préposée au comptoir lunch à l'aréna
 - Madame Lucy Bergeron, préposée à la maintenance
- 10) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Démission de M. Pierre Lauzé, directeur
 - Nomination de M. Marcel Daigle, directeur par intérim
 - Embauche de M. Christian Launier, pompier stagiaire
- 11) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (15 octobre 2003)
 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier Mario Desrochers, lots 149-P & 150-P
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Richard Tourangeau, lot 133-74
- 12) Transport adapté – Renouvellement d'entente

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

- 13) Station de traitement des eaux usées
- Honoraires professionnels # 5 (architecte)
 - Mandat pour description des ouvrages d'assainissement au «Chapitre 2»
- 14) Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
- Réparation de la pompe turbine # 2
 - Financement
- Recherche en eau souterraine
- Honoraires professionnels # 1 (hydrogéologue)
- 15) Avis de motion (fosse septique)
- 16) Discours du maire sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2002 (art. 955 C.M.)
- 17) Varia
- Période de questions
Levée de l'assemblée

271-2003 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

272-2003 PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 07 OCTOBRE 2003

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 07 octobre 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

273-2003 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'OCTOBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 SEPTEMBRE 2003 AU 25 OCTOBRE 2003	SECÉTAIRE-TRÉSORIER	4,324.51
	ADMINISTRATION	4,335.54
	BRIGADIÈRES	1,526.82
	POMPIERS VOLONTAIRES	4,156.55
	MÂCHOIRES DE VIE	365.50
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	534.51
	INSPECTEUR MUNICIPAL	2,755.20
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	2,125.44
	CONCIERGE	1,328.18
	URBANISME	770.97
	MAINTENANCE T/JEUX	8.10
	AVANTAGES SOCIAUX	2,777.90
	SOUS-TOTAL	25,009.22

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFOUEMENT SALAIRES	10,000.00
CENTRE CULTUREL & SPORTIF	AVANCE DE FONDS (9 OCT.)	25,000.00
CIE WILFRID ALLEN LTÉE	DÉCOMPTE PROG. # 6 DÉGRILLEUR	52,197.67
CLUB DE SOCCER DE SAINTE-CROIX	AIDE FINANCIÈRE 2003	1,140.00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	792.57
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL	110.92
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	577.62
	STATION SAINTE-CROIX	1,124.87
	GARAGE MUNICIPAL	74.34
	ASCENSEUR	88.59
	DÉGRILLEUR (RACCORDEMENT)	230.05
	DÉGRILLEUR	165.04
	INCENDIE	301.97
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	74.15
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	REMB. TAXES 2003	.84
	REMB. TAXES 2003	.84
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE SEPTEMBRE	4,874.33
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISTE (23 JUIN AU 03 OCTOBRE) & OFFRE D'EMPLOI	6,181.25
PITNEY BOWES LEASING	LOCATION TIMBREUSE TÉLÉ-RECHARGE	139.76
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE SEPTEMBRE	2,905.67
RESTAURANT LARRY	REPAS POUR DÉPARTS ROGER & NATHALIE (8 PERSONNES)	87.29
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE SEPTEMBRE	273.20
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	1,069.41
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	62.00
	ESCOMPTE	-1.29
INSTITUTION FINANCIÈRE	FRAIS DE FINANCEMENT	19,729.32
	SOUS-TOTAL	127,200.41

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	RECHARGE EXTINCTEURS INCENDIE	16.38
ARBOVERT PÉPINIÈRE INC.	ACHATS ARBRES & PLANTATION	917.90
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	RÉP. ASCENSEUR TOITURE (MARS) (récupération de C.J.Picard inc.)	316.55
ALARME R. CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE (3 MOIS) INC.	62.11
ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES	COTISATION 2004	420.30
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RÈGL. 101-1982 & 245-1998	58,510.27
BERGERON DANNY	REMB. DÉPÔT BRANCHEMENT	100.00
BERGERON LÉO	FRAIS DE DÉPLAC. COMITÉ EMB. REMB. ESSENCE (TAILLE-HAIES)	26.25 50.00
BÉTON LAURIER INC.	BLOC BÉTON CÔTE DU BATEAU	425.59
BIOLAB	ANALYSE DE L'EAU	621.77
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	33.00
CAM-TRAC BERNIÈRES INC.	DEUX JANTES KUBOTA	585.01
CENTRE HORTICOLE JULIE MORAND	PLANTES COMITÉ EMBELISSEMENT	722.36
CLD	SOUPER DES GENS D'AFFAIRES (JEAN LECOURS)	46.00
DOCUMENT EXPRESS	REPRODUCTION PATRIMOINE	4.48
EMCO LIMITÉE	RÉP. BRIS CÔTE DU BATEAU	219.82
	RÉP. BRIS CÔTE DU BATEAU	85.02
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	FOSSÉ CÔTE DU BATEAU	133.43
	BRIS D'EAU CÔTE DU BATEAU	266.86
	RÉP. PONTS T/SOCCER & RANG 3	266.86
EXCAVATION PIERRE COULOMBE	RÉP. CÔTE DU BATEAU	242.40
FÉDÉRATIONS DE L'UPA DE LÉVIS-BELLECHASSE, DE LA RIVE-NORD, DE LOTBINIÈRE-MÉGANTIC	PANNEAUX D'IDENTIFICATION	44.86

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

FILTRUM	RÉP. POMPE # 1 USINE E/POTABLE RÉP. TROUBLE SUR BACK WASH PIÈCES KIT WALLACE RÉP. POMPE STATION SAINTE-CROIX	13,630.47 514.85 982.82 1,144.50
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	RÉP. POMPE USINE E/POTABLE	57.51
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION MUNICIPAL ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE DÉBROUSSAILLEUSE ESSENCE ÉQUIPEMENT RÉP. FEU ARRIÈRE REMORQUE	55.42 55.00 10.00 36.00 66.00 39.00 48.15 21.00 10.50 22.42 16.50 23.01
HYDRO-QUÉBEC	USINE E/POTABLE CHALET O.T.J. STATION SAINTE-CROIX	1,942.58 266.63 105.60
ICETEC RÉFRIGÉRATION INC.	INSPECTION VENTILATION C/C REMPLETER MOTEUR VENTILATION EXTERNE DROIT	89.72 493.75
IDÉES DE MA MAISON	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	50.61
IMPRIMERIE CCL	PERMIS INSTALLATION SEPTIQUE	147.23
LES ENTREPRISES J-R AUGER	DÉNEIGEMENT USINE E/POTABLE SAISON 2003 (IER VERSEMENT)	310.56
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	RÉP. FOSSÉ RANG 2 EST	61.46
LES P'TITS MOTEURS	RÉP. DÉBROUSSAILLEUSE RÉP. VÉHICULE TOUT TERRAIN RÉP. DÉBROUSSAILLEUSE RÉP. DÉBROUSSAILLEUSE RÉP. SCIE MÉCANIQUE	16.62 42.18 63.26 16.62 5.75
LES PELOUSES PÉPÉ	REMB. FINAL DÉPÔT GARANTIE CONTRAT PELOUSES 2003	491.16
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ INC.	PRODUITS CHIMIQUES	524.51
MARC HAMEL CAMIONNEUR LTÉE	RÉP. PONCEAU RANG 3	63.02
PETITE CAISSE (FRANCE LEMAY)	RENFOUEMENT (PAPETERIE, CADEAU DÉPART NATHALIE)	25.80
PETITE CAISSE (FRANCE DUBUC)	RENFOUEMENT (TIMBRES, PAPE- TERIE & CADEAU DÉPART ROGER)	57.02
PG SYSTÈMES D'INFORMATION	RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN 2004 (AUGM. 2.5 %)	5,042.90
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉP. C/COMM. CRÉDIT RÉP. C/COMM.	51.57 -51.57
PLURAM	HON. PROF. URBANISME (AVIS ÉCRIT)	136.96
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIR. S/URBAIN ENT. RÉSEAU ÉCLAIR. S/RURAL RÉP. COMPTEUR RUE LAFLEUR (VANDALISME)	589.87 84.27 198.43
QUALITÉ AIR TOTALE	FILTRES USINE E/POTABLE	396.84
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	GANTS DE TRAVAIL VOIRIE PIÈCES & ACCESSOIRES VOIR. , C/C PIÈCES & ACCESSOIRES INCENDIE BATTERIE & MASQUE DÉGRILLEUR PIÈCES & ACCESSOIRES TAPIS ENTRÉE C/C CLÉS	5.73 83.14 245.07 21.82 30.85 230.05 17.39
RÉCUFOR	RÉCUPÉRATION PNEUS AGRICOLES	51.76
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE VERTS AOÛT 2003 TRANSPORT VERTS	378.30 57.51
RENÉ CLAVEAU	PRODUITS D'ENTRETIEN VOIRIE	51.76
ROLEM INC.	BONBONS D'HALLOWEEN (POUR LES PETITS)	8.49
SIFTO CANADA INC.	SEL USINE E/POTABLE	2,564.00
SIMON LEMAY EXCAVATION	PIERRE (RÉSERVE)	69.02
SOUDURE STE-CROIX ENR.	SUPPORTS POUR CASIERS INC.	584.50

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

ST-EX LTÉE	PAPETERIE	115.90
	PAPETERIE	45.22
	PAPETERIE	44.30
	PAPETERIE	55.96
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	CADEAUX (CAFÉ) NATHALIE & ROGER	21.93
TAXI COLIS	TRANSPORT PIÈCE CAM-TRAC	11.50
TECHNISOL	HON. PROF. CONTRÔLE MATÉRIAUX ASS. EAUX USÉES	940.76
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	91.68
TÉLUS QUÉBEC	USINE EAU POTABLE	674.33
TÉLÉ-RECHARGE	TIMBRES	500.00
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	69.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	62.50
	DIESEL KUBOTA	15.00
WOLSELEY	BRAS DAVIER DÉGRILLEUR	877.86
	MÂT DAVIER DÉGRILLEUR	1,662.00
	SOUS-TOTAL	101,661.05
	GRAND TOTAL	253,870.68

ENGAGEMENTS :

- BRASSERIE LA TABLE DU ROI PARTY DE NOËL 2003
- MUNICIPALITÉ 55 X 28. \$ 1,540.00
- (-) PART DE L'EMPLOYÉ 55 X 7. \$ 385.00

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 20-2003 À 21-2003

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

274-2003

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES D'OCTOBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE 2003	GÉRANT D'ARÉNA	2,539.20
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,417.60
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,629.21
	RESPONSABLE RESTAURANT	1,188.00
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	617.68
	AVANTAGES SOCIAUX	1,384.16
	SOUS-TOTAL	12,775.85

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	209.09
	ACHATS RESTAURANT	398.14
	ACHATS RESTAURANT	315.88
	ACHATS RESTAURANT	638.21
BELL MOBILITÉ	CELL. SERVICES (OCTOBRE)	46.24
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	2,199.55
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	52.00
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	281.14
	ACHATS RESTAURANT	9.04
	ACHATS RESTAURANT	163.88
	ACHATS RESTAURANT	285.50
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	25.01
	ACHATS RESTAURANT	375.29
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	84.50
	ACHATS RESTAURANT	67.60
	ACHATS RESTAURANT	67.60

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION DE GLACE	4,381.80
	ÉLECTRICITÉ	2,056.57
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	8.78
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE SEPTEMBRE	2,715.70
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE SEPTEMBRE	1,774.11
SARA LEE CAFÉ ET THÉ	ACHATS RESTAURANT	270.50
STAR CHOICE	CABLODISTRIBUTEUR	4.88
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	7.54
	ACHATS RESTAURANT	3.38
	ACHATS RESTAURANT	2.79
	ACHATS RESTAURANT	14.44
	PRODUITS D'ENTRETIEN	11.48
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE SEPTEMBRE	241.07
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	214.10
	SOUS-TOTAL	16,925.81

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	568.16
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	7,703.20
CIMCO RÉFRIGÉRATION	MISE EN MARCHÉ SYS. RÉFRIGÉ.	421.58
	MISE EN MARCHÉ SYS. RÉFRIGÉ.	1,151.40
	ENTRETIEN SYS. RÉFRIGÉ.	1,190.06
	ENTRETIEN SYS. RÉFRIGÉ.	2,357.56
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	146.45
D.BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	109.32
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, DROLET, GÉLINAS & LANOUILLE, COMPTABLES AGRÉÉS	VÉRIFICATION COMPTABLE EXERCICE 2003	1,512.58
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	RENFOUEMENT TROUSSE PREMIERS SOINS	97.72
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	33.80
GASTON BEAUDET	RÉP. 2 RÉFRIGÉRATEURS À BIÈRE	135.68
LES ENSEIGNES PALA	AUTOCOLLANT « PATINOIRE »	115.03
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	RENOUVELLEMENT PERMIS 2004	23.00
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES D'OCTOBRE 2003 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,245.49 \$)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (LAVAGE, TIMBRES, PILES, PAPETERIE, PRISE CAOUTCHOUC ET ACHATS BAR)	165.16
PLAMONDON GÉRALD	FRAIS DE DÉPLACEMENT (FORMATON CIMCO)	77.05
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	VÉRIFICATION CHAUFFE-EAU	86.27
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	270.84
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES ET ACCESSOIRES	117.34
	PIÈCES ET ACCESSOIRES	32.95
	PIÈCES ET ACCESSOIRES	14.46
	VIS CIMENT	16.54
	TRAPPE SOURIS & 2 X 4	19.53
	POIGNÉE PORTE	2.74
	VIS BÉTON	6.53
	MEULE & COURROIE	6.62
	BOULONS & ÉCROUS	.95
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE OCTOBRE 2003	87.59
ROLEM INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	2.05
	PRODUITS D'ENTRETIEN	6.41
ROBERT BOILEAU INC.	VERRE TREMPÉ & PORTE-PATIN CRÉDIT ATTACHE CISEAU	1,067.66 -977.71
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	9.49
YVAN DES CAISSES	PROGRAMMATION & AIDE INFORMATIQUE	80.52
	SOUS-TOTAL	16,658.53
	GRAND TOTAL	46,360.19

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

275-2003

SOUSSION – ABRI D’HIVER

Installation temporaire :

Trois (3) soumissions reçues :

Abris Tout Genre G.Y. inc.	3,968.36 \$
Abris Tout Genre G.Y. inc.	4,802.29 \$ (toit PVC)
Rembourrage d’Autos Daigle inc.	4,578.00 \$

Toit et murs en fabrène blanche et installation comprise.

Installation fixe :

Deux (2) soumissions reçues :

Rénovation Réjean Poulin inc.	6,786.48 \$
-------------------------------	-------------

Toit rigide de tôle. Murs de fabrène blanche en sus.

Abris Tout Genre G.Y. inc.	4,859.81
----------------------------	----------

Toit rigide en PVC. Murs de fabrène blanche incluse.

Les taxes sont incluses dans les prix mentionnés et l’installation est comprise.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d’accepter une structure fixe et d’accorder le contrat d’entreprise à «Abris Tout Genre G.Y. inc.» pour le prix de 4,859.81 \$, le tout selon l’offre datée du 16 octobre 2003.

276-2003

NOMINATION D’UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer monsieur Jean-Pierre Ducruc pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Michel Cameron.

Que le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

277-2003

SIGNATURE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement:

Que Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

Que ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Jean-Pierre Ducruc, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, que France Dubuc, secrétaire, est autorisée à signer conjointement avec Jean Lecours, maire, et/ou Jean-Pierre Ducruc, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

Que la présente résolution entrera en vigueur à compter du 5 novembre 2003, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

278-2003

MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jean Lecours présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

Maire – Monsieur Jean Lecours

- Assainissement des eaux usées (R)
- Usine de traitement de l'eau (R)
- Comité d'embellissement (R)
- Office municipal d'habitation (A)
- Relations de travail (A)
- Tous les dossiers
- Membre d'office sur tous les comités

Conseiller # 1 – Monsieur Jean Lafleur

- Voirie (R)
- Aqueduc et égout (R)
- Usine de traitement de l'eau (A)
- Développement (A)
- Relations de travail (A)

Conseiller # 2 – Monsieur Berchmans Dancause

- Office municipal d'habitation (R)
- Assainissement des eaux usées (A)
- Fonds industriel (A)
- Hôtel de ville (A)
- Centre culturel (A)

Conseiller # 3 – Monsieur Michel Routhier

- Développement (R)
- Transport adapté (R)
- Hôtel de ville (R)
- Centre culturel (R)
- Loisirs (R)

Conseiller # 4 – Monsieur Jean-Pierre Ducruc

- Urbanisme (R)
- Domaine Joly (R)
- Aménagement de territoire (R)
- Agriculture (A)
- Loisirs (A)

Conseiller # 5 – Monsieur Sylvain Boulianne

- Fonds industriel (R)
- Incendie et sécurité publique (R)
- Relations de travail (R)
- Comité patrimoine (R)
- Transport adapté (A)

Conseiller # 6 – Monsieur Michel Cameron

- Agriculture (R)
- Aqueduc et égout (A)
- Incendie et sécurité publique (A)
- Urbanisme (A)
- Voirie (A)

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 280-2002 et toute résolution antérieure de même nature.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

279-2003

TOURNOI DE HOCKEY INTERRÉGIONAL SAINTE-CROIX

Monsieur Yvan Leclerc, représentant pour cet organisme, est présent à cette assemblée.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de verser au Tournoi de hockey interrégional de Sainte-Croix une somme de 7.00 \$ par hockeyeur inscrit actif et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix, soit 315.00 \$, dans le cadre de leur tournoi qui sera tenu au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. du 30 novembre au 07 décembre 2003.

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 30 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (grand-père d'un enfant).

280-2003

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE SAINTE-CROIX

Madame Claudette Lemay, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser au «Club de patinage artistique Sainte-Croix» une somme de 7.00 \$ par enfant inscrit et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix, soit 224.00 \$ selon la liste déposée, et ce dans le cadre de leur saison 2003-2004.

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 32 heures.

EMBAUCHE

281-2003

MADAME MARIE-ÈVE BÉDARD, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH À L'ARÉNA

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Marie-Ève Bédard pour agir à titre de préposée au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 11 octobre 2003

Rémunération : 8.45 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

282-2003

MADAME LOUISE DEMERS, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH À L'ARÉNA

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Louise Demers pour agir à titre de préposée au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 12 octobre 2003

Rémunération : 8.45 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

283-2003

MADAME LUCY BERGERON, PRÉPOSÉE À LA MAINTENANCE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Lucy Bergeron pour agir à titre de préposée à la maintenance.

Début de l'emploi : 12 octobre 2003

Rémunération : 11.24 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

284-2003

DÉMISSION DE M. PIERRE LAUZÉ, DIRECTEUR

M. Jean Lecours annonce la démission de M. Pierre Lauzé.

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Pierre Lauzé comme directeur, à compter du 15 octobre 2003, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli.

285-2003

NOMINATION DE M. MARCEL DAIGLE, DIRECTEUR PAR INTÉRIM

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer M. Marcel Daigle pour agir à titre de directeur par intérim, en remplacement de M. Pierre Lauzé, démissionnaire à ce titre.

286-2003

EMBAUCHE DE M. CHRISTIAN LAUNIER, POMPIER STAGIAIRE

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'engager monsieur Christian Launier pour agir à titre de stagiaire au sein du service des incendies, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (15 OCTOBRE 2003)

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

287-2003

DOSSIER MARIO DESROCHERS, LOTS 149-P & 150-P

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé par monsieur Mario Desrochers respecte la réglementation en vigueur dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la zone blanche de la municipalité a des terrains résidentiels prêts à construire disponible;

CONSIDÉRANT l'absence de terrain disponible dans le secteur rural;

CONSIDÉRANT la petite superficie disponible à l'agriculture sur les lots 149-P et 150-P;

CONSIDÉRANT l'harmonie du projet avec le secteur;

CONSIDÉRANT que le terrain est actuellement à l'abandon;

CONSIDÉRANT la recommandation U54-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'appuyer la demande de monsieur Mario Desrochers auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

288-2003

DOSSIER RICHARD TOURANGEAU, LOT 133-74

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Richard Tourangeau et localisée au : 61, chemin du Soleil-Couchant, Sainte-Croix, lot 133-74.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Richard Tourangeau, lot 133-74, selon la recommandation U53-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'exception des marges de recul avant et arrière d'où celles-ci pourront être réduites à 2 mètres pour l'implantation du bâtiment. Le demandeur devra au préalable satisfaire aux exigences du règlement (Q-2, r.8) pour l'installation d'une fosse septique.

289-2003

TRANSPORT ADAPTÉ – RENOUELEMENT D'ENTENTE

IL EST PROPOSÉ par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités du comté de Lotbinière;

QUE le service de transport adapté «Lobicar» de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2004, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 443 habitants à raison de 0.95 \$ par habitant, pour un total de 2 320.85 \$.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

290-2003

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 5 (ARCHITECTE)

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à Déry, Blouin, Robitaille, Larouche, Architectes, la somme de 1,890.03 \$ relativement aux honoraires professionnels d'architecture concernant la station de traitement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 01515-5 datée du 29 septembre 2003.

291-2003

MANDAT POUR DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT AU «CHAPITRE 2»

ATTENDU l'offre de service du Groupe-conseil Roche ltée datée du 3 octobre 2003 pour le prix de 7 000. \$, en sus des taxes, afin de rédiger une description des ouvrages d'assainissement couvrant l'ensemble des infrastructures de collectes et de traitement des eaux usées : réseau d'égout, postes de pompage, trop-pleins et ouvrage de traitement;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater le Groupe-conseil Roche ltée afin de procéder à la rédaction de la description des ouvrages d'assainissement (chapitre 2), pour le prix de 7 000.\$, en sus des taxes, le tout tel que décrit dans leur offre datée du 03 octobre 2003.

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

292-2003

RÉPARATION DE LA POMPE # 2

ATTENDU QU'il est jugé nécessaire et urgent de réparer la pompe turbine # 2 à l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2003

ATTENDU QU'en août dernier, la pompe turbine # 1 a été réparée par Filtrum inc. pour le prix de 11,260. \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE s'il s'agit des mêmes réparations à être effectuées, et que Filtrum inc. nous propose le même prix selon l'offre datée du 23 octobre 2003 (sujet à être révisé à la baisse si les réparations sont moindres);

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser une dépense n'excédant pas 11,260. \$, en sus des taxes, pour la réparation de la pompe turbine # 2. Qu'avant de procéder, qu'un rapport écrit des dommages constatés (selon l'offre présentée) soit remis à l'inspecteur municipal pour autorisation.

293-2003

FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 292-2003 relativement aux travaux de réparations de la pompe turbine # 2 et mandat pour un prix net estimé à ± 12,500. \$;

ATTENDU QUE pour réaliser lesdits travaux, un financement du même montant est requis pour procéder;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de procéder à un transfert budgétaire de 12,150. \$ au poste budgétaire # 02-41200-521 en provenance des postes budgétaires # 22-70150-721 (10,300. \$) et 22-70259-720 (1,850. \$).

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

294-2003

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 1 (HYDROGÉOLOGUE)

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de payer à Laforest Experts-Conseils la somme de 4,170.13 \$ relativement à l'étude de surexploitation et pompages pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 385-10-03 datée du 20 octobre 2003.

AVIS DE MOTION (FOSSE SEPTIQUE)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, il sera présenté un règlement d'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 8).

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2002 (ART. 955 C.M.)

Une copie du rapport du maire est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les concitoyens de la municipalité de Sainte-Croix. Les lecteurs y retrouveront le discours de M. Jean Lecours, maire de la municipalité de Sainte-Croix ainsi que la situation financière actuelle 2003, la liste des contrats octroyés et la rémunération des élus.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Le Club des Jaguars : demande de dérogation mineure pour enseigne temporaire (à référer au CCU).
- Assemblée des maires de la MRC de Lotbinière à Sainte-Croix le 26 novembre prochain.

295-2003

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 35 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier